

## Séance du 6 avril 2018

Date de convocation : 30 mars 2018

Date d'affichage : 30 mars 2018

Le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, le six avril deux mil dix-huit à vingt heures trente, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESCHEEMACKER Serge, Maire.

***Etaient présents :*** Serge DESCHEEMACKER, Gérard MIGLIORI, Sylvie SIBAUD, Nathalie BOUDOUL, Daniel FARGET, René BARD, Etienne RODIER.

***Excusés :***

***Procuration :***

***A été élu secrétaire :*** Sylvie SIBAUD

---

### **OBJET : 08/2018 Approbation des comptes de gestion de l'année 2017, budget principal et budgets annexes**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice **2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2016**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la concordance des écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier **2017** au 31 décembre **2017**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes (eau, assainissement) ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2017** par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### **Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

---

### **OBJET : 09/2018 Vote du compte administratif de l'exercice 2017, budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Gérard MIGLIORI, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2017**, dressé par monsieur Serge DESCHEEMACKER, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré et après avoir approuvé le compte de gestion de l'exercice 2017 ;



1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**BUDGET PRINCIPAL**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		65 522.32	15 568.67		15 568.67	65 522.32
Opérations de l'exercice	88 454.57	94 200.51	356 476.82	329 334.71	444 931.39	423 535.22
<b>TOTAUX</b>	88 454.57	159 722.83	372 045.49	329 334.71	460 500.06	489 057.54
Résultats de clôture		71 268.26	42 710.78			28 557.48
Restes à réaliser			27 000.00	44 120.30	27 000.00	44 120.30
<b>TOTAUX CUMULES</b>		71 268.26	69 710.78	44 120.30	27 000.00	72 677.78
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		71 268.26	25 590.48			45 677.78

**BUDGET ANNEXE POUR SERVICE EAU**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		2 354.09		15 402.30		17 756.39
Opérations de l'exercice	4 480.81	4 034.76	3 130.69	10 689.15	7 611.50	14 723.91
<b>TOTAUX</b>	4 480.81	6 388.85	3 130.69	26 091.45	7 611.50	32 480.30
Résultats de clôture		1 908.04		22 960.76		24 868.80
Restes à réaliser			10 588.00		10 588.00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		1 908.04	10 588.00	22 960.76	10 588.00	24 868.80
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		1 908.04		12 372.76		14 280.80

**BUDGET ANNEXE POUR SERVICE ASSAINISSEMENT**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		4 199.61	4 260.39		4 260.39	4 199.61
Opérations de l'exercice	1 120.00			5 380.39	1 120.00	5 380.39
<b>TOTAUX</b>	1 120.00	4 199.61	4 260.39	5 380.39	5 380.39	9 580.00
Résultats de clôture		3 079.61		1 120.00		4 199.61
Restes à réaliser			5 000.00		5 000.00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		3 079.61	5 000.00	1 120.00	800.39	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		3 079.61	3 880.00		800.39	

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 6      Pour : 6      Contre : 0      Abstention : 0

**OBJET : 10/2018 Affectation du résultat de l'exercice 2017 – Budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 dans cette même séance, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,



Constatant que le compte administratif fait apparaître :

<u>Budget principal</u>	<i>en euros</i>
- Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 5 745.94
- Résultat antérieur reporté	+ 65 522.32
- <b>Résultat à affecter</b>	<b>+ 71 268.26</b>
- Solde d'exécution de la section d'investissement	- 42 710.78
- Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 17 120.30
- <b>Besoin de financement</b>	<b>- 25 590.48</b>

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- <b>Affectation au besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>25 590.48</b>
- Solde disponible	+ 45 677.78
- <b>Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002)</b>	<b>+ 45 677.78</b>

Budget eau

- Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 446.05
- Résultat antérieur reporté	+ 2 354.09
- <b>Résultat à affecter</b>	<b>+ 1 908.04</b>
- Solde d'exécution de la section d'investissement	+ 22 960.76
- Solde des restes à réaliser d'investissement	- 10 588.00
- <b>Besoin de financement</b>	<b>0.00</b>

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- <b>Affectation au besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0.00</b>
- Solde disponible	+ 1 908.04
- <b>Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002)</b>	<b>+ 1 908.04</b>

Budget assainissement

- Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 1 120.00
- Résultat antérieur reporté	+ 4 199.61
- <b>Résultat à affecter</b>	<b>+ 3 079.61</b>
- Solde d'exécution de la section d'investissement	+ 1 120.00
- Solde des restes à réaliser d'investissement	- 5 000.00
- <b>Besoin de financement</b>	<b>3 880.00</b>

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- <b>Affectation au besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>3 079.61</b>
- Solde disponible	0
- <b>Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002)</b>	<b>0</b>

**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

**OBJET : 11/2018 Vote des taxes locales pour 2018**

Monsieur le maire invite les membres du conseil municipal à fixer le taux des taxes locales pour l'exercice 2018.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les Taux communaux suivants pour 2018 :***

- Taxe d'habitation	: 6.84 %
- Taxe sur le Foncier Bâti	: 6.77 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti	: 63.15 %



**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

**OBJET : 12/2018 Vote des subventions de fonctionnement attribuées aux associations en 2018**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de fixer les montants des subventions attribuées aux associations pour l'année 2018.

***Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes :***

- Association des donneurs de sang : 50 €
- ADMR : 300 €
- Cheveux d'argent : 100 €
- Réserve : 550 €

**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

**OBJET : 13/2018 Vote du budget primitif 2018 et des budgets annexes**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal le projet de budget de l'exercice 2018 et des budgets annexes lequel peut se résumer ainsi :

**Budget principal**

- Section de fonctionnement : 135 448.23 €
- Section d'investissement : 153 791.18 €

**Budget service eau**

- Section de fonctionnement : 5 979.21 €
- Section d'investissement : 25 654.11 €

**Budget service assainissement**

- Section de fonctionnement : 2 760.00 €
- Section d'investissement : 6 959.61 €

***Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, décide de voter à l'unanimité le budget primitif 2018 et les budgets annexes tels qu'ils ont été proposés par monsieur le maire.***

**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

**OBJET : 14/2018 Demande de subvention voyage scolaire – DENIS Darius**

Monsieur le maire présente aux membres du conseil municipal une demande de subvention pour un voyage scolaire auquel participera un enfant de la commune, Darius DENIS.

Ce voyage aura lieu sur 2 jours, les 25 et 26 juin 2018 à Saint-Front et coûte 100 € par enfant.

L'école maternelle demande au conseil municipal si la commune accepterait de participer au financement pour la moitié du coût de ce voyage soit 50 €.

***Après en avoir délibéré, et l'unanimité, le conseil municipal décide :***

- D'attribuer une subvention de 50 € à Monsieur et Madame DENIS pour les aider à financer le voyage scolaire auquel participera leur fils Darius
- Autorise Monsieur le Maire à verser cette subvention à Monsieur et Madame DENIS, une fois le voyage scolaire effectué et sur présentation d'un justificatif de présence fournie par l'école maternelle, ou de la verser à l'école maternelle de Paulhaguet.



**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

**OBJET : 15/2018 Délibération pour l'achat d'un deuxième columbarium**

Monsieur le maire explique aux membres du conseil municipal que bientôt il n'y aura plus de case disponible dans le columbarium au cimetière.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'acheter un second columbarium et présente 3 devis :

- entreprise ALBERT, 6 cases en pyramide au prix de 1 500 € HT, départ atelier, sans la pose
- SAS GRANITS DIDIER BONNERY, 5 cases au prix de 1 310 € HT, départ atelier et 150 € HT de transport, sans la pose
- Hervé FARGET, 5 cases au prix de 4 333.33 € HT, pose comprise

***Après en avoir délibéré, et l'unanimité, le conseil municipal décide :***

- D'acheter un second columbarium
- Autorise Monsieur le Maire à commander un columbarium au prix le moins élevé et dont l'agencement serait sensiblement proche du columbarium déjà installé au cimetière.

**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

**OBJET : 16/2018 Délibération pour la location de la remorque Lider appartenant à la commune**

En raison de quelques demandes, monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de pouvoir louer la remorque de marque LIDER appartenant à la commune à des habitants de la commune.

Cette location pourrait faire l'objet d'un contrat de location entre la mairie et la personne qui souhaite la louer.

Si le conseil municipal est d'accord, il est nécessaire de déterminer le montant de la location et de fixer le prix de la caution.

De plus, pour des raisons de sécurité et de responsabilités, il sera nécessaire de demander à chaque personne qui la louera, la copie de son permis de conduire (le permis E étant obligatoire pour ce gabarit de remorque), ainsi qu'une attestation d'assurance remorque de plus de 750 kg.

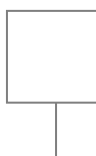
Un état des lieux serait effectué au départ et au retour de la remorque.

***Après en avoir délibéré, à 5 voix contre et 2 abstentions, le conseil municipal décide :***

- De ne pas louer la remorque LIDER appartenant à la commune.

**Les résultats ont été les suivants :**

Votants : 7      Pour : 0      Contre : 5      Abstention : 2



- 
- 
- 08/2018 Approbation des comptes de gestion de l'année 2017, budget principal et budgets annexes  
09/2018 Vote du compte administratif de l'exercice 2017, budget principal et budgets annexes  
10/2018 Affectation du résultat de l'exercice 2017 – Budget principal et budgets annexes  
11/2018 Vote des taxes locales pour 2018  
12/2018 Vote des subventions de fonctionnement attribuées aux associations en 2018  
13/2018 Vote du budget primitif 2018 et des budgets annexes  
14/2018 Demande de subvention voyage scolaire – DENIS Darius  
15/2018 Délibération pour l'achat d'un deuxième columbarium  
16/2018 Délibération pour la location de la remorque Lider appartenant à la commune

